

actualisation des cours

Par **douky**, le **09/09/2008** à **11:14**

Bonjour,

Cette année, je vais préparer plusieurs concours administratifs, qui comprennent tous, une épreuve de droit public. Mes cours de droit constitutionnel plus particulièrement datent donc de... 4 ans !!

Voilà, je voulais savoir comment faites vous pour remettre vos cours au gout du jour...

Nouveau bouquain ? Articles de revues juridique spécialisée sur la matière en question ?

Retourner au cours de 1ere année pour les plus fainéants... role not found or type unknown

merci

Par **mathou**, le **09/09/2008** à **14:03**

Salut douky wink not found or type unknown

Le public n'est pas mon fort mais je vais essayer de répondre. Pour ce qui est des mises à jour, je dirais :

- récupérer des cours de constit' tapés de l'an dernier auprès d'étudiants. Je crois que certains en proposent sur le forum
- consulter l'actualité juridique de sites comme Opuscitatum ou la RAJF, ou des dossiers spéciaux de revues de droit public (ceux qui font le point sur une réforme)
- sinon, acheter la nouvelle version de la Constitution commentée de Dalloz

Je laisse les spécialistes te répondre avec plus de précision oops not found or type unknown

Par **Thibault**, le **09/09/2008** à **18:49**

Pour le droit constitutionnel, c'est un peu problématique cette année.

En effet, il y a ce que l'on a appris, ce que tu as appris il y a 4 ans, et qui n'a guère changé jusqu'à maintenant (dans la globalité, la 5e rép est toujours la même ^^); mais il y a la réforme constitutionnelle de cette année ... or les modifications qui ont été faites ne donnent pas encore de vraie "jurisprudence" constitutionnelle (du moins selon les modifications). Il faut donc attendre quelques années de voir ce que cette réforme change véritablement certains points de la constitution que nous avons appris en cours.

Il faut donc connaître ton cours de base, ainsi que la réforme, ce qu'elle apporte du moins en théorie, la pratique manquant encore d'un peu de temps.

J'espère que je réponds (un peu) à ta question ! Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **10/09/2008** à **10:30**

Pour ce qui est des cours de l'année dernière, j'ai ceux de Mr Germain du 2nd semestre tappés (concernant les 3e 4e et 5e république plus précisément) si tu veux je peux te les envoyer par e-mail. Pour ce qui est du 1er semestre je n'avais pas encore d'ordi, mais cela concernait plus les états unis, l'Allemagne, un peu de France avec la décentralisation (qu'on a d'ailleurs réétudié au 2nd semestre) , Etat fédéral Etat fédéré .

Donc si tu veux je peux demander à des connaissances si elles auraient gardé leur cours sur ordi du 1er semestre =) .

Par contre mon chéri a un peu démolé ma USB où j'avais mes cours de l'année dernière justement alors elle marche une fois sur deux j'essaierai de la faire marcher ça devrait aller.. Sinon au pire des cas j'ai une amie qui les a =) (Euh si elle les a pas effacé mais la

connaissant ça m'étonnerai Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **10/09/2008** à **10:56**

Tu peux aussi consulter la dépêche gratuite de LexisNexis du 4 septembre 2008 dans le thème " public ", ils donnent quelques références de chroniques sur les réformes.

Par **douky**, le **16/09/2008** à **14:15**

Bonjour,

Je n'ai pas toujours accès à internet, d'où une réponse plutôt tardive. Merci pour vos réponses. Je pense que je vais reprendre mon cours de 1ère année, l'actualiser avec un manuel à jour de toutes les modifications qui ont eu lieu depuis 4 ans et principalement de la réforme récente des Institutions.

Je pense que des ouvrages à jour devront être bientôt disponibles en librairie.

A Laure, je veux bien recevoir tes cours du 2nd semestre de l'année dernière, avec plaisir, mais je ne sais pas comment faire, il faut donner son mail en mp ?

merci